

## F054 Mise en œuvre d'une démarche partenariale pour un développement efficace et intégré du pôle d'Orly

Promotion

### Périmètre

EPT Grand-Orly Seine Bièvre  
Périmètre du pôle d'Orly

### Exigence

Exigence 4 : S'affirmer comme un territoire métropolitain incontournable

### Objectifs

Le pôle d'Orly fait l'objet, de longue date, d'une mobilisation des acteurs qui concourent à son développement et à sa qualité de vie. A l'aune de la mise en œuvre de nombreux projets d'aménagement, de déplacement, de développement économique, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre souhaite être partie prenante d'une nouvelle phase de dialogue avec l'ensemble des acteurs afin de poser les conditions de réussite de ces projets et de réponse aux besoins en matière de transports, de services et équipements et d'accompagnement des populations en matière d'emploi et de formation.

Au-delà des secteurs opérationnels identifiés, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre tient à ce que ces développements ne soient pas sources de nouvelles nuisances et contribuent, au contraire, à l'amélioration des conditions de vie des populations existantes les plus exposées.

C'est pourquoi, l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre prend part et contribue activement à la démarche de projet partenarial d'aménagement (PPA) initié par l'Etat sur le « Grand Orly ».

### Description de l'action

Secteur stratégique au cœur de l'Île-de-France, accueillant des équipements de rayonnement national et international, tels que l'aéroport Paris-Orly et le marché d'intérêt national (MIN) de Rungis, de grands axes de déplacements routiers et ferroviaires et constituant l'une des principales polarités économiques de la Région (avec 170 000 emplois), le pôle d'Orly est historiquement l'objet d'une mobilisation d'acteurs institutionnels et privés s'accordant sur la nécessité de porter une attention particulière sur ce secteur. Aujourd'hui tous souhaitent contribuer au développement de ce territoire et le réinvestir au bénéfice de ses 290 000 habitants.

En effet, le Pôle d'Orly souffre d'un tissu urbain composé essentiellement de grandes plaques monofonctionnelles dépourvues de véritables liens et de cohérence entre elles, et des effets de coupure générées par la Seine et les grandes infrastructures de transport qui le morcellent. Ceci vient contraindre fortement les conditions de déplacement vers et à l'intérieur du pôle et les conditions d'accès à l'emploi des habitants, notamment depuis l'Est du pôle où les populations sont pourtant confrontées à un taux de chômage important et aux nuisances engendrées par ces activités.

Les nombreuses opportunités de développement nécessitent aujourd'hui qu'acteurs publics et privés relèvent collectivement le défi de la mise en cohérence de leurs initiatives, sur la base d'une vision stratégique partagée :

- l'Etat a retenu l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre parmi 144 territoires d'industrie, où le pôle d'Orly incarne à la fois un secteur d'activités de pointe et un territoire aux forts enjeux de formation/insertion des populations ;
- le pôle va accueillir de nouvelles infrastructures de transport (notamment : tramway T9, lignes 14 et 18 du métro Grand Paris Express) dont il convient de veiller à la qualité du maillage avec le réseau existant et aux conditions de rabattement ;
- collectivités et acteurs économiques portent d'importants projets (par exemple : modernisation de l'aéroport et du MIN, aménagement du SENIA à Orly et Thiais, de la porte sud de l'aéroport à Athis-Mons) qui valoriseront le pôle mais contribueront également à accentuer la pression sur son fonctionnement.

Sans remettre en question ces projets, il apparaît essentiel d'observer la capacité du territoire à les « absorber », et de poser les conditions nécessaires à leur réussite. En ce sens, la réponse aux enjeux de mobilité, environnementaux, et d'accompagnement vers la formation et l'emploi, constitue un impératif pour le fonctionnement futur du pôle et pour les conditions de vie de ses habitants et de ses salariés.

La nouvelle gouvernance initiée par l'Etat dans le cadre d'un PPA doit permettre de porter une réflexion stratégique durable et cohérente à l'échelle du pôle d'Orly et de se mobiliser collectivement à l'aboutissement et de la mise en œuvre coordonnées des projets afin de veiller à son bon fonctionnement.

Elle interroge la capacité des acteurs à concilier développement urbain et limitation des nuisances sonores générées par l'aéroport et les grands axes routiers.

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est un interlocuteur légitime dans le cadre de cette démarche. Il peut assumer un rôle d'ensemblier aux côtés des autres partenaires de cette nouvelle forme de gouvernance.

Action : implication de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre dans l'élaboration du PPA Pôle d'Orly  
Participation à l'animation de la démarche partenariale

## Pilotage

L'EPT Grand-Orly Seine Bièvre est lanceur de la réflexion et formalise les avis avec les communes

## Partenaires

Etat

Région Ile-de-France

Métropole du Grand Paris

Départements du Val-de-Marne et de l'Essonne

Société du Grand Paris

Entreprises et grands acteurs économiques, notamment : Aéroport de Paris, Semmaris, Sogaris, Icade, Klépierre

Acteurs de l'aménagement, notamment : Etablissement public d'aménagement Orly-Rungis Seine Amont - EPA ORSA, Etablissement public foncier d'Ile-de-France - EPFIF

## Temporalité

Court terme

## Action en lien

F002 D'un foncier contraint à un foncier durable